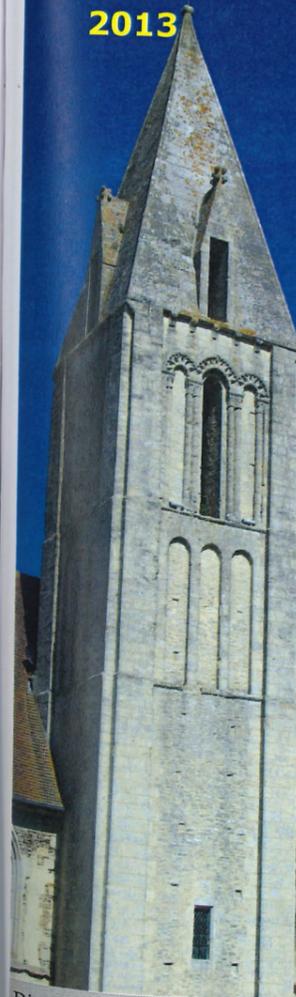


ROSEL Infos

Journal
d'information
de ROSEL

N° 69
NOVEMBRE
2013



Directeur de la publication :
Véronique MASSON

Réalisation :
Gisèle CHALLE
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

Renseignements sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01.51
Courriel:
mairie-rosel@wanadoo.fr
Site: www.rosel.fr

Mot du Maire

A l'occasion de ce numéro de rentrée, un peu tardif, et vu la reprise des activités de chaque association, je profite de ce mot du maire pour remercier tous les bénévoles qui s'investissent dans les nombreuses associations au service de tous les habitants de notre commune. Début septembre, l'association « Mue'sique », le comité de jumelage, le comité des fêtes, l'association multi-activités et l'association « La Mue » ont relancé leurs activités, toujours avec beaucoup de succès.

Cette année encore, le 13 octobre, ROSEL et LASSON ont organisé en commun le repas des anciens de nos deux communes. C'est en 1996 que les deux municipalités ont décidé de s'associer afin d'offrir à leurs aînés cette journée de rencontre. Après 17 ans d'expérience je me félicite que ce moment soit toujours aussi apprécié. Cette année, pour la première fois, nous avons compté plus de cent convives. Cette réunion est un moment d'échanges, de souvenirs et de convivialité, le tout accompagné d'un bon repas.

L'association multi-activités, après deux ans d'existence, connaît un vrai succès. Je pense que la bonne ambiance qui y régnait dans cette association n'est pas étrangère à la bonne humeur ressentie au cours de ce repas des anciens.

A l'occasion de cette rentrée, je souhaite faire le point sur l'avancement du dossier de révision du Plan d'Occupation du Sol. Dans le ROSEL Info de juin 2013, je vous ai décrit la procédure de révision de ce plan et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme. Nous sommes, aujourd'hui, dans la phase de diagnostic qui consiste à analyser différents domaines de notre commune tels que: l'économie, la socio-démographie, l'habitat, les transports, les services à la population. A cela s'ajoute une analyse territoriale de la commune : milieu physique et naturel, ressources, gestion des pollutions et des risques, traitement des déchets, l'espaces naturels majeurs, paysages naturels et urbains.

Lors de la réunion publique du lundi 9 décembre, où vous serez tous conviés, Le cabinet SCURE vous présentera le résultat de cette étude et en profitera pour vous présenter les premières esquisses du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PADD est le document qui définira les orientations d'aménagement de la commune pour les années à venir.

Comme beaucoup d'entre vous, le conseil municipal a la volonté de développer la commune de façon modérée et surtout de préserver le caractère rural de notre commune en mettant en valeur le patrimoine qui lui est propre.

Bien à vous, Véronique MASSON



L'ASSOCIATION MULTI-ACTIVITES

Pour notre sortie de fin juin, nous avons choisi Saint-Pierre sur Dives, charmante petite ville au cœur du pays d'Auge. Elle bénéficie d'un riche patrimoine qui a suscité un vif intérêt auprès de nos adhérents.

- L'abbatiale fondée au 11^{ème} siècle et ses bâtiments.
- La cour du cloître.
- La salle capitulaire.
- La halle médiévale du 11 et 12^{ème} siècle.
- Le quartier des tanneries.

Après une bonne marche matinale, nous nous sommes restaurés dans un restaurant avoisinant où le repas fut très apprécié par les 19 participants.

Dans l'après-midi, visite du Château de Vendevre, ouvrage du 18^{ème} siècle où nous avons pu apprécier une belle collection d'objets miniatures, les cuisines et l'art de la mise en valeur de la table. Les jets d'eau "surprise", les plans d'eau et la grotte aux coquillages ont complété la visite.

Notre site : <http://sites.google.com/site/assorosellasson/>

Notre adresse mail : assomultirosellasson@gmail.com

Electronique



Autour d'un livre

Randonnées



La prochaine rando aura lieu le lundi 18 novembre

La pétanque



N.B. la session du 25 novembre est avancée au 18 novembre.

L'ASSOCIATION MULTI-ACTIVITES

L'art floral



Saint Pierre sur Dives



Vendevre



Pêche



Fontaine Henry



Informatique

- Niveau 1 : découverte de la machine et de l'environnement Windows ..., de 14h à 15h30.
- Niveau 2 : découverte et utilisation des applications textes et photos ..., de 15h45 à 17h15.
- Niveau 3 : le monde internet et les aspects sécurité (virus, pare-feu, paiement en ligne ...), de 17h30 à 19h00.

Des nouvelles du Comité de Jumelage Rosel /Lasson-Goodleigh.

Sortie culturelle. Le 12 octobre dernier, le Comité de Jumelage proposait une journée dans la Mayenne. Si les participants étaient peu nombreux, ils ont, malgré le froid, apprécié les visites qui leur étaient proposées. Le matin était consacré à la Cité Romaine de JUBLAINS. Après son exposé sur l'histoire de la ville, devant la maquette du musée, notre guide nous a entraînés à la découverte des vestiges de ses principaux monuments. Car si Jublains n'est aujourd'hui qu'un village, la cité de Noviodunum était, à l'époque gallo-romaine, la capitale du peuple des Diablintes. On y retrouve donc, alignés sur quelques 800m., un temple, des thermes et un théâtre, auxquels s'ajoutaient le forum et les quartiers d'habitation où des fouilles archéologiques sont toujours en cours.

Après un repas au restaurant, à SAINTE SUZANNE, nous avons découvert cette ville médiévale. Un guide nous a expliqué l'histoire et les caractéristiques de sa forteresse, la seule qui résista aux assauts de Guillaume le Conquérant. Au passage il démolissait quelques-unes de nos idées, pourtant reçues à l'école (!), sur les châteaux forts. Oubliez les « oubliettes », elles n'existaient pas ; oubliez l'huile bouillante, c'était de la poix fondue que l'on jetait sur les assaillants par les mâchicoulis ; oubliez les « meurtrières », on les appelle désormais « archères ».... Rassurez-vous, et ne jetez pas tout ! C'est bien Ravaillac, le guide nous l'a confirmé, qui a assassiné Henri IV.

Journée intéressante donc, grâce à deux excellents guides. Nous avons pu admirer aussi les magnifiques paysages de la région des Coëvrons. Plusieurs familles se sont bien promis d'y revenir, pour compléter leur découverte.

Prochaines dates à retenir : Les **samedi 23 et dimanche 24 novembre**, le groupe **théâtre** donnera sa représentation annuelle. Au programme, *Un Jeune Homme Pressé* de Labiche, et *Léonie est en Avance* ou *Le Mal Joli*, de Feydeau.

Le **samedi 7 décembre** sera la traditionnelle **journée libre à Paris**. Pensez dès maintenant à retenir votre place. Renseignements auprès de Françoise Lefrançois au 02 31 80 32 10, Caroline Joubert au 02 31 38 70 10, Lydie Haret au 02 31 80 33 75. **Assemblée générale** en janvier prochain.

Voyage à Jublains et Sainte Suzanne



Soirée presbytère du mardi 15 octobre:

LE FAMILISTERE

Le mardi 15 octobre Françoise Lefrançois nous proposait de découvrir « Le Familistère de Guise ». Le sujet, peu connu, ne « parle » pas immédiatement. Il s'agit pourtant de notre patrimoine industriel : le Familistère est devenu monument historique en 1991. Il s'agit aussi d'une expérience unique pour « vivre et travailler autrement », qui va bien au-delà de celle, vécue par de nombreuses personnes, dans notre région, dans le cadre de la SMN, une expérience qui nous interpelle aujourd'hui encore.

A l'origine de cette expérience, Jean Baptiste André GODIN, le créateur des poêles qui portent son nom. On est au milieu du XIXème siècle, il installe sa petite entreprise à Guise, dans l'Aisne. Brillant ingénieur, il multiplie les innovations, mécanise sa production, diversifie ses modèles, et l'affaire prospère : 32 ouvriers en 1846, 1500 en 1888, à la mort de Godin ; une production annuelle qui passe de 50000 appareils en 1869 à 94000 en 1882 ; 4000 modèles différents en 1914. Mais s'il fait des profits, c'est pour offrir à ses ouvriers « les équivalents de la richesse ». Depuis le début du XIXème siècle, des théoriciens et des industriels cherchent à refonder une société que la révolution industrielle a bouleversée. C'est la naissance du socialisme. Parmi eux, les socialistes utopiques sont à la recherche de la « Cité idéale ». Godin est de ceux-là.

Il se fait alors architecte, et investit sa fortune, dès 1859, dans la construction d'un « Palais Social » où lui-même et ses travailleurs seront logés dans les mêmes conditions. L'eau à chaque étage, la lumière pénétrant partout grâce à l'immense verrière qui recouvre une vaste cour intérieure, l'air circulant des caves au plafond : l'hygiène est au cœur de ses préoccupations. Une buanderie, à côté, est ravitaillée en eau chaude, récupérée de l'usine. L'éducation, pour cet autodidacte, est le 1^{er} des équivalents de la richesse. Il crée une crèche pour accueillir les enfants de 15 jours à 4 ans. Puis le Familistère est doté, en 1869, de son école, obligatoire pour garçons et filles jusqu'à 14 ans. Un centre d'apprentissage, à l'usine forme des ajusteurs ou des mécaniciens. Les meilleurs pourront, tous frais payés, poursuivre leurs études à l'école des Arts et Métiers de Lille, ou à l'Ecole Normale d'institutrices pour les filles. Un petit théâtre pas l'économat qui gère tous les commerces nécessaires, les jardins, le grand parc, et de nombreuses sociétés sportives, musicales ... Le Familistère, c'est une ville.

Enfin, en 1880, Godin crée « L'Association du Capital et du Travail ». Il distribue à ses travailleurs une partie des bénéfices réalisés par l'usine, sous forme de titres grâce auxquels ils deviennent actionnaires. A sa mort, ils sont collectivement propriétaires du Familistère, usine, logements et services. Mais tout au long de l'expérience, Godin s'est heurté à bien des résistances : celle de sa famille, celle de la ville de Guise, et aussi, à sa grande déception, celle de ses travailleurs qui n'ont pas compris sa démarche. Après sa mort, les gérants ont modifié les statuts de l'Association, pour accroître leurs gains et les « privilèges » des Familistériens, précipitant l'échec de l'expérience. L'Association a été dissoute en 1968. Mais l'usine, rachetée par les Cheminées Philippe, tourne toujours avec quelques 400 ouvriers ; elle est toujours leader dans son domaine ! L'école est devenue municipale tout comme la piscine.

Le Familistère a vécu plus d'un siècle. Mais l'expérience, qui allait bien au-delà du paternalisme patronal, est restée unique. Si vous en avez l'occasion, ne manquez pas de vous arrêter à Guise, pour visiter le Familistère et mesurer, sur place, l'étendue des talents de cet homme, JBA GODIN, que l'on considère aujourd'hui comme un des pères de l'économie sociale.



NOS VOISINS d'Entre Thue et Mue

A.I.A.E. Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Madame FAUTRAS accueille : • les jeunes • les demandeurs d'emploi • les bénéficiaires du RSA
 • les salariés • les employeurs
 Permanences : - Mairie d'Athie du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 (Sauf le mercredi),
 sur RV dans les communes adhérentes. Tél : 02 31 26 95 95. a.i.a.e@wanadoo.fr.
 - Mairie de Bretteville l'Orgueilleuse : le jeudi de 14h à 16h. Tél : 02 31 80 78 25

Un service emploi

- Consultation des offres d'emploi et entrées en formation.
- Conseils sur les métiers, les concours
- Aide dans les démarches de recherche d'emploi et à la rédaction (CV et lettre de motivation)
- Aide à la création des espaces emploi sur internet et télécandidatures
- Préparation aux entretiens d'embauche.
- Recherche d'entreprises (stages, alternance...)
- Mise en relation sur des offres proposées par des particuliers ou des employeurs.
- Ecoute, soutien et travail de remobilisation

Vous êtes un particulier

• Vous avez besoin d'un(e) employé(e) de maison (ménage, jardinage, petits travaux, garde d'enfants...)

Vous êtes un employeur

• Vous souhaitez embaucher quelqu'un

**Contactez notre cellule,
 nous avons peut-être le candidat que vous cherchez**

Cairon

Animations à CAIRON : -samedi 27 novembre 20 H 30 « les p'tits bonheurs » chant et piano en première partie puis « Bubble jam ».
 -vendredi 13 décembre 20 H 30 « Pierre et le loup » avec l'Orchestre Régional de Basse-Normandie.

la Communauté de Communes Entre Thue et Mue

dates des prochaines réunions publiques de la C.D.C. Entre Thue et Mue :

- Lundi 18 novembre 2013 à 18h30 à la salle Les Tilleuls à Cairon : réunion publique d'information sur les nouveaux rythmes scolaires.
- Mercredi 27 novembre 2013 à 18h30 au siège de la Communauté de Communes, 8 avenue de la Stèle à Bretteville l'Orgueilleuse : Conseil communautaire.
- Mercredi 18 décembre 2013 à 18h30 au siège de la Communauté de Communes 8 avenue de la Stèle, à Bretteville l'Orgueilleuse : Conseil communautaire.

Communauté de Communes Entre Thue et Mue, 02 31 26 84 76.

COLLECTE DE SANG

Les prochaines collectes de sang pour 2014 auront lieu à Bretteville l'Orgueilleuse, **Lieu de Vie**, les :
 - samedi 11 janvier - mardi 8 avril - mardi 3 juin - mardi 26 août - mardi 21 octobre.

Tricoteuse recherche avidement des pelotes de laine pour fabriquer des bonnets, châles et autres atours vestimentaires au profit des sans abri.

DEPOSEZ VOS RESTES DE LAINE A LA MAIRIE QUI TRANSMETTRA !

Le Seroc vous informe ...



Tri sélectif

14 949 tonnes de déchets recyclables
 Soit **100 kg/an/habitant**

Évolution 2011/2012 : **+2%**

1 t de ces déchets a rapporté 146 €

Déchèteries

36 012 tonnes de déchets issus

Des déchèteries soit **371 kg/an/hab**

Évolution : **+4,2%**

1 t de déchets a coûté 65€.

Déchets ultimes

34811 tonnes de déchets ultimes

Soit **234 kg/an/habitant**

Évolution 2011/2012 : **-3,3%**

1 tonne de déchets ultimes

A coûté 84€

Consignes de



Vos vêtements sont usés ? Trop petits ? Plus à votre goût ? Ils prennent de la place dans les placards mais vous ne savez qu'en faire ? Des points d'apport volontaire des textiles, linge, chaussures et maroquinerie usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous.

Où déposer ?

- un conteneur sur la voie publique ou privée (parking, centres commerciaux...),
- un espace dédié sur les déchèteries du SEROC (Vaucelles, Esquay sur Seulles, Port-en-Bessin, Fontenay-le-Pesnel, le Molay-Littry, Creully, Courseulles- sur-Mer, Bretteville l'Orgueilleuse).
- une antenne locale d'association.

Quoi déposer ?

Les textiles, linge, chaussures ou maroquinerie dont vous vous séparez peuvent être usés, tachés ou simplement ne plus être à votre goût, par contre ils doivent être propres et secs. Les articles qui ne sont pas reportables en l'état seront recyclés pour faire de nouveaux produits ! En revanche n'y mettez pas les articles mouillés ou sales comme les vêtements souillés par des produits chimiques, des graisses... Ils doivent être mis à la poubelle ou en déchèterie.

Comment faire ?

- rassembler vos articles propres et secs (même si usés ou tachés).
- les déposer dans un sac. Attacher les chaussures par paire (par les lacets ou un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture . Pas besoin de repasser les textiles ou le linge.

LES DECORATIONS DE NOËL



Pendant les fêtes, les rues de notre village seront parées de mille feux ! Nous avons pu surprendre ici les petits lutins, dans l'atelier du Père Noël, qui s'affairent, dans la bonne humeur, pour qu'il ne manque aucune boule colorée ni un seul zigouigoui bariolé pour enrubanner les milliers de sapins qui bordent nos rues à cette occasion.

Top secret: (le gras des lettres est enlevé pour plus de discrétion) les lutins se réunissent tous les mardis soir à la Mairie, ils ont besoin de renfort vu l'ampleur de la tâche, n'hésitez pas à les rejoindre. Madame le Maire, qui a la

confiance du Père Noël, vous en dira plus: 02.31.80.01.51. chutttt ... mais ... **qu'on se le dise !!!**

La troupe de théâtre de Rosel-Lasson



Les revoilà, les saltimbanques de nos deux villages, récidivistes des amours compliquées, des quiproquos en série, des scènes (de ménage) burlesques et des pantalonnades en tout genre !

Ils vous proposent de remettre « le rôle sur la scène » les :

Samedi 23 novembre 20 h 30 et le dimanche 24 novembre 17 h au Grand Auditorium de Lasson.

Au menu : « Léonie est en avance » de Georges Feydeau et « Un jeune homme pressé » de Eugène Labiche.

Venez nombreux applaudir nos jeunes espoirs du Canton !

Réservation: 02.31.80.32.99 (Suzy Lemanissier)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 26 septembre 2013

1/ **RAPPORT d'ACTIVITE 2012 des déchets ménagers SEROC et collecte des déchets SIDOM - compétence déchets ménagers**

A/ **LES INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS**

1) Déchetteries- Fréquentation+ 0,2 % - Tonnages apportés+ 4,2 % - Tonnage total 35 874 T soit 370,4 kg habitant/an 1 tonne de déchets apportée en déchetterie coûte 65,21 €

2) Déchets ultimes destinés à l'enfouissement

En 2012, chaque usager a produit 234 kg. 1 tonne de déchets enfouis coûte 83,69 €

3) Déchets valorisables : 2012 + de 2 % en moyenne, le SIDOM de Creully a progressé de 9 %

Chaque tonne de déchets valorisée, ce sont 145,83 € d'économies.

B/ **LA REGLEMENTATION**

Les lois issues du Grenelle de l'environnement font obligation aux collectivités de :

diminuer la production des ordures ménagères et assimilés de 7 % sur 5 ans à compter de 2011 : résultat du SEROC de 2010 à 2012 est de - 1,7 %

valoriser 75 % des emballages ménagers : résultat du SEROC est de 70,5 %

réduire de 15 % l'enfouissement et l'incinération : résultat du SEROC est de 5,30 %

réduire la production de déchets de 3 515 T d'ici 2015 soit 25 kg/hab

renforcer les gestes de tri

Les principales mesures sont : composter les déchets à domicile, refuser la publicité dans les boîtes aux lettres en appliquant un autocollant « Stop pub », faciliter le don et le réemploi des objets

communication et sensibilisation des risques changement du mode de financement

C/ **LES PROJETS DU SEROC**

Pour la construction et l'exploitation du centre de tri: prévu pour le 2nd semestre 2014,

Pour faire face à la fermeture programmée du centre de stockage d'Esquay sur Seulles, le SEROC a prévu de construire une usine de méthanisation des déchets située à BAYEUX,

L'emménagement du centre d'exploitation est prévu pour septembre 2014.

Développement du pôle déchet sur VIRE. 2012, la revalorisation des déchets rapporte 2 179 984 €.

2/ **RAPPORT SUR LES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Syndicat d'adduction d'eau potable de Bretteville l'orgueilleuse :

Exploitant la SAUR ; 11 communes adhérentes pour 3.286 abonnés, soit une augmentation de 2,8 % . La qualité de l'eau distribuée en 2012 est satisfaisante.

Prix du service : un abonné consommant 120 m3 paiera, en 2013, 222,34 € .

Syndicat d'adduction d'eau potable de Caen Ouest :

Exploitant la SAUR ; 7 communes adhérentes pour 2.418 abonnés, soit une augmentation de 3,1 % . La qualité de l'eau distribuée en 2012 est satisfaisante.

Prix du service : un abonné consommant 120 m3 paiera 232,48 € en 2013 soit 1,96 €/m3.

L'assainissement de la commune de Rosel :

Exploitant la NANTAISE DES EAUX ; le réseau collecte les eaux usées provenant de 560 habitants de la. Prix du service : un abonné consommant 120 m3 paiera 247,84 € en 2013, soit 1,87 €/m3.

CONSEIL MUNICIPAL

Suite de la Séance du Jeudi 26 septembre 2013

3/ SUBVENTION BORDURES DE TROTTOIRS 2012

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, le reversement à la communauté de communes de la subvention d'un montant de 4 500 € sur le compte 13

4/ REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ

Il est décidé : de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente ; que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année.

5/ BILAN DES TRAVAUX 2013

Chemin de l'Eglantine : les travaux de réfection de la chaussée sont terminés

Rue Boulay : suite aux inondations de juillet dernier, il est prévu le pompage et le nettoyage des différents regards et avaloirs composant une partie du tronçon de réseau d'évacuation des eaux pluviales, en partant du n°21 rue Boulay jusqu'à l'exutoire au niveau du pont enjambant la Mue ; hydrocurage et nettoyage des canalisations et du collecteur principal d'évacuation des eaux pluviales ; dépotage des sables de curage. Un devis a été demandé à l'entreprise MADELINE, il se monte à 1 608 € HT.

Chemin Francis Russel : les branchements ERDF sont prévus en octobre 2013

Cloches : réparation en octobre 2013

6/ QUESTIONS DIVERSES

Le câble France Telecom est pris dans la haie appartenant à Monsieur BLIN. Voir si l'élagage appartient à la Communauté de Communes ou non.

Compte rendu des journées du patrimoine : environ une cinquantaine de personnes sont venues visiter l'église de Rosel.

L'ACTUALITE DE L'ADMR DE BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE :

L'association a inauguré ses nouveaux locaux le 5 septembre, dans la Zone d'activité « Cardonville » au 8 avenue de la Stèle. Assisté par les responsables de L'ADMR, Monsieur le Maire de Bretteville l'Orgueilleuse Loïc CAVALLEC a coupé le ruban. Les bureaux sont lumineux et fonctionnels.

L'accès étant mieux adapté, n'hésitez pas à nous rendre visite. Nous proposons garde d'enfant à domicile, aide à la parentalité, tâches ménagères, aide à la toilette, préparation ou portage des repas, courses, entretien du linge...

Pour tous renseignements et nouvelle demande, merci de contacter nos Assistantes Administratives, Céline et Sabrina, au 02.31.08.17.28. La Permanence ADMR de Bretteville l'Org. est ouverte au public tous les après-midis de 13h30 à 17h00 du Lundi au Jeudi, le Vendredi fermeture à 16h00.



Besoin de NOUNOU pour les tout-petits : ASSISTANTS MATERNELS

Michel FERAL, Annie FERAL : 1, rue Abbé Bourdon 02 31 80 00 72

Valérie LECONTE : 18, rue Ste Anne Hameau de Gruchy 06 66 10 53 75

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 25 Juin 2013

1/ RAPPORT d'ACTIVITE 2012 de la COMMUNAUTE de COMMUNES

Accompagné du Directeur Général des Services, Frédéric SOREAU, le Président Loïc CAVALLEC, a présenté le Rapport d'Activités 2012 de la Communauté de Communes Entre Thue et Mue.

Après avoir rappelé que l'année 2012 avait vu des changements dans la gouvernance au sein de la Communauté de Communes avec l'élection d'un nouveau Président et l'arrivée du nouveau Directeur Général des Services, Loïc CAVALLEC a introduit son propos en précisant que la Communauté de Communes regroupe 13 communes et compte 12 500 habitants. Elle s'inscrit dans l'espace plus large du Syndicat Caen-Métropole qui couvre les 143 communes de l'aire du SCOT.

Outre les compétences obligatoires - développement économique et aménagement de l'espace - les communes membres ont transféré des compétences très importantes et lourdes : affaires scolaires, voirie, politique enfance-jeunesse, gestion d'une salle multisports...

La Communauté de Communes emploie 66 agents - soit 50 équivalent temps plein - dont la plus grande partie travaille dans les écoles : ATSEM, chauffeurs de bus, personnel des cantines, garderies, entretien des locaux.

Frédéric SOREAU a présenté les éléments marquants de l'année 2012 :

Au plan administratif :

- 10 réunions du Conseil Communautaire et 27 réunions du Bureau auxquels s'ajoutent les réunions des Commissions spécialisées
- Définition d'une politique de Ressources Humaines et organisation de la structure administrative
- Travaux du nouveau siège

Au plan économique :

- Poursuite de la commercialisation des parcelles du Parc de Cardonville (superficie de 15 ha) gérée, par Convention, par la SHEMA
- Mise en place de la ZNM (Zone Numérique Multiservices) qui va permettre de proposer aux entreprises des équipements technologiques de haut niveau : salles équipées en matériel audio et vidéo numérique, serveur sécurisé, box de télétravail,...

Affaires scolaires :

- 11 écoles réparties sur 6 communes et 7 sites - 1 200 enfants scolarisés à la rentrée de septembre 2012
- plus de 108 000 repas servis dans les cantines en 2012 - des travaux d'entretien et de remise à niveau des bâtiments scolaires. En 2012, pour l'école de Cairon où les enfants de Rosel sont scolarisés, réfection de la toiture d'un bâtiment et mise en place d'un chalet.

Enfance-Jeunesse

Dans le domaine de la petite enfance, 2012 a vu l'ouverture du « RAM Sud » à Saint-Manvieu Norrey pour faire face à la fréquentation croissante du Relais Assistantes Maternelles créé dès 2005.

Le territoire de la Communauté compte 135 assistantes maternelles qui accueillent environ 400 enfants.

Les activités de loisirs destinées aux enfants et aux adolescents jusqu'à 18 ans sont assurées par l'Association Loisirs Jeunesse pour le compte de la Communauté de Communes.

En 2012, 830 enfants de 3 à 13 ans étaient inscrits à l'ALJ et ont bénéficié de plus de 10 000 journées-enfants, les mercredis, pendant les petites vacances ou sur la période d'été.

La voirie et les réseaux :

La Communauté de Communes assure l'entretien et la réfection des voies communales du territoire. A ce titre, la commune de Rosel a vu, en 2012, le démarrage des travaux de la mise en sécurité de la traversée de la rue Boulay. Ce chantier très important a fait aussi intervenir la commune et le département.

L'Environnement :

L'année 2012 a été principalement marquée par la réalisation des diagnostics des assainissements non collectifs pour les communes n'ayant pas d'assainissement collectif.

Les perspectives de l'année 2013.

Outre l'exercice des compétences habituelles, l'année 2013 sera essentiellement marquée par le déménagement du siège, au printemps, et par l'achèvement du Projet de Territoire, annoncé par le Président de la Communauté des Communes dès son élection en février 2012.

Partant des atouts de la Communauté de Communes : cadre de vie, situation géographique, équipements, entreprises,... le Président a souhaité que la Communauté porte un projet ambitieux à la hauteur des enjeux et des attentes.

L'objectif est de dresser la « feuille de route » pour les 5 à 10 ans à venir et permettre ainsi de développer le territoire en termes d'économie, d'habitat, d'infrastructures, d'équipements publics,... le tout au service des habitants et des entreprises.

Le projet de territoire a été présenté aux membres du Conseil communautaire le 26 juin dernier et sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire à la rentrée. *L'intégralité du rapport d'activités 2012 est consultable en mairie*

2/ CESSION GRATUITE CHEMIN du ROMELETA l'occasion de la vente de la propriété de M et Mme Bruneau au 3 chemin du Romelet, il a été découvert que les 2 cessions gratuites, décidées en 1993, se situant à l'entrée de cette propriété, n'avaient pas été officialisées auprès du cadastre.

Afin de régulariser cette situation, le conseil municipal autorise Mme Le Maire à rédiger les actes administratifs afférents à cette affaire et désigne M FONTAINE, Maire Adjoint, pour signer les actes administratifs au nom de la commune ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent.

3/ QUESTIONS DIVERSES

Il est signalé le mauvais état du chemin du ferrage. Devant la difficulté à entretenir ce chemin, il a été décidé d'organiser une réunion de travail avec les conseillers disponibles. A cette réunion seront conviés Arnaud Dolley, chargé d'étude au CAUE et Mathilde Loison, juriste au Conseil Général. La date sera fixée en fonction de la disponibilité des 2 invités.

CALENDRIER

NOVEMBRE 2013

- 11 déroulement des cérémonies du 11 novembre : - **08H40 ROTS**
- **09H00 ROSEL**
- **09H20 LASSON avec le café habituel.**
- 12 soirée Presbytère « un p'tit bout de Chine »,
13 décorations de Noël à la Mairie 20 h 30,
17 les foulées de la Mue
18 randonnée pédestre avec l'association Multi-activités,
18 rencontre autour d'un livre, Ph. Claudel *Le Rapport de Brodeck*,
18 à 18h30 à la salle Les Tilleuls à Cairon : réunion publique
d'information sur les nouveaux rythmes scolaires.
19 décorations de Noël à la Mairie 20 h 30,
23 théâtre 20 h 30 salle municipale de Lasson,
réservation 02.31.80.32.99
24 théâtre 17 h salle municipale de Lasson,
26 décorations de Noël à la Mairie 20 h 30,

DECEMBRE 2013

- 3 décorations de Noël à la Mairie 20 h 30,
7 journée libre à PARIS,
7 pose des décorations de Noël,
9 rencontre autour d'un livre, S. Germain *Tobie des Marais*,
9 réunion publique sur la révision du P.L.U. (plan local d'urbanisme)
20 h 30 au Presbytère,
10 soirée Presbytère avec Mme Ternois,
11 forum des élus des communes de la C.D.C.,
19 l'art floral avec l'association Multi-activités,
21 visite exceptionnelle du Père Noël,
27 soirée de fin d'année de l'association Multi-activités,

JANVIER 2014

- 11 vœux de Madame le Maire, 17 h 30 Presbytère,
12 collecte de sang à Bretteville l'Orgueilleuse,
14 soirée Presbytère,

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Votre inscription en Mairie vous permettra de voter dans le bureau de vote de ROSEL (Mairie) lors des scrutins organisés à partir du 01 mars de l'année qui suit celle de votre inscription.

Clôture des inscriptions : 31 décembre 2013

Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou passeport, un justificatif de domicile (facture de gaz, d'eau, d'électricité, de téléphone de moins de 3 mois, avis d'imposition...).

Inscription possible sur internet: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16396.xhtml>